

Château de Ségure
65240 ARREAU

Séance du 29 mai 2017

N° 2017-78 B

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf mai, à 15H00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion du château Ségure à Arreau, sous la Présidence de M. CARRÈRE

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

Présents votants (10) : CARRERE Philippe, BEYRIE Maryse, MIR Jean-Henri, CARTAN Olivier, DUBERNARD Alain, DUBARRY Jean-Bertrand, ISOART Jean-Michel, LACAZE Noël, MOUNIQ Jean, ROTGE Gilbert

Le quorum étant atteint, le Bureau Communautaire peut délibérer.

| | |
|-------------------------------------|-------------|
| Nombre de membres en exercice : | 10 |
| Qui ont pris part à la délibération | 10 |
| Votes pour : 10 | |
| Vote contre : 0 | |
| Abstention : 0 | |
| Date de la convocation : | 22 mai 2017 |

Le Pays d'Art et d'Histoire a élaboré un projet de valorisation du patrimoine religieux très riche dans les vallées d'Aure et du Louron afin de satisfaire la demande du public.

Ce projet consisterait en plusieurs actions :

Une formation auprès des bénévoles et des associations ;

Des fiches de visite en plexiglas dans 15 édifices du territoire ;

Des kakemonos sur 2 édifices inscrits au patrimoine de l'UNESCO au titre des chemins de St Jacques ;

Un support numérique ;

Des supports de communication sur l'ensemble du territoire.

Le plan de financement proposé est le suivant :

| | |
|----------------------------|----------|
| DEPENSES | 30 433 € |
| RECETTES | 30 433 € |
| Dont EUROPE (LEADER) | 15 000 € |
| Parc National des Pyrénées | 3 500 € |
| Autofinancement | 11 933 € |

Monsieur le Président propose d'en débattre.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Bureau Communautaire décide :

- De valider le projet de valorisation du patrimoine religieux porté par le Pays d'Art et d'Histoire tel que présenté par Monsieur le Président ;
- De valider le plan de financement proposé ;
- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

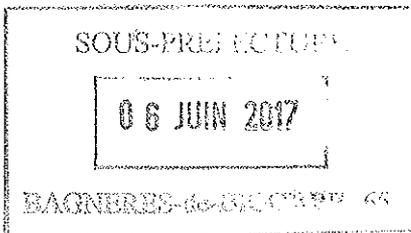
Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,
Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU



OBJET : Pays d'Art et
d'Histoire